

Un plan de mobilité pour les
salariés du groupe et les résidentsGroupe Valophis
(Groupement d'organismes HLM)Présenté aux Assises de
la Mobilité 2019

Défi 9 – Faire des franciliens des acteurs responsables de leurs déplacements

1 DESCRIPTION DU PROJET

Le groupe Valophis est un opérateur social, présent dans toute l'Île-de-France et principalement dans le Val-de-Marne. C'est un groupement d'organismes Hlm, intervenant sur tous les métiers du logement social : aménagement et renouvellement urbain, construction en locatif social et en accession à la propriété sécurisée, gestion. Il gère ainsi près de 50 000 logements et compte plusieurs centaines de salariés dont 400 au siège du groupe à Créteil.

La mobilité est abordée dans ses dimensions sociale et économique – au-delà de la dimension environnementale – par l'ensemble des acteurs l'organisant ou la facilitant (collectivités, aménageurs, gestionnaires de réseaux, riverains, startup...).

Les réflexions et les actions de Valophis en faveur d'une mobilité plus durable sont menées conjointement avec les villes, les Etablissements Publics Territoriaux, les Départements, la Métropole du Grand Paris, la Région Ile-de-France, Enedis, GRDF et des entreprises expertes en mobilité.



Le groupe a mis en place une politique en faveur d'une mobilité durable en déployant deux démarches complémentaires :

- Un **plan de mobilité pour les salariés**, résultat d'une démarche volontaire, dès 2008, expression d'un souhait du Groupe Valophis de mieux connaître et de mieux faciliter les déplacements de ses collaborateurs. Le plan a été élaboré bien avant l'obligation réglementaire effective au 1^{er} janvier 2018 et résultant de la loi pour la transition énergétique et la croissance verte de 2015.
- Un **plan de mobilité « augmenté »** pour les habitants des résidences HLM gérées par Valophis, avec des mesures pour la prise en compte des enjeux de mobilité.

Principales actions du plan de mobilité

Depuis 2008 et l'élaboration du premier plan de déplacements, Valophis a mené des enquêtes tous les deux ans auprès de ses collaborateurs, afin de proposer différentes mesures pour les inciter à opter pour des modes de déplacements vertueux et plus écologiques, ou pour adopter des organisations de travail nouvelles et innovantes. La dispersion des salariés sur plusieurs sites (Saint-Maur-des-Fossés, Créteil, Saint Maurice, Champigny-sur-Marne, Orly, Choisy-le-Roi, Trappes...) était un facteur de multiplication des déplacements, générant une perte de temps conséquente et un impact carbone non négligeable (1/3 des émissions des collaborateurs sont dus aux déplacements).

Stationnement VAE à destination des collaborateurs



Dans le cadre des solutions proposées aux salariés, Valophis avait participé en 2015 à l'expérimentation des « indemnités kilométriques vélo » (IKV) du ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, avant sa généralisation.

En 2018, Valophis décide de déménager l'ensemble de ses activités sur un seul site, à Créteil, avec une meilleure accessibilité. Ce déménagement s'accompagne du renforcement de mesures du plan de déplacements :

- Prise en charge à 100% de la carte Navigo,
- Horaires flexibles, télétravail,
- IKV, stationnement sécurisé pour les vélos, 7 vélos à assistance électrique partagés,
- 6 voitures en autopartage dont la moitié électriques ou hybrides, GNV, bornes de recharge pour les véhicules électriques

Stationnement Zoé électrique en autopartage



Principales actions du plan de mobilité « augmenté », à destination des habitants des résidences HLM

En tant qu'Organisme HLM, détenteur d'une mission d'intérêt général, Valophis a un périmètre de responsabilité et d'action qui englobe les réalisations portées aux bénéficiaires de ses collaborateurs mais également auprès de ses locataires et de ses acquéreurs, d'où le concept de « plan de mobilité augmenté ». Il consiste à coordonner des actions telles que :

- Prise en compte de la **proximité des transports en commun** dans les choix d'implantation des projets de construction
- Accompagnement des résidents souhaitant s'équiper d'une **borne de recharge pour véhicule électrique/hybride**
- Projet de **stationnement sécurisé pour les vélos**, en particulier à **Champigny**
 - Implantation d'une première vague de stationnement sécurisé de vélos sur cinq résidences réparties sur quatre villes du Val-de-Marne (Champigny-sur-Marne, Valenton, Limeil-Brevannes et Nogent-sur-Marne). Les stationnements seront des consignes individuelles sécurisées pour quatre sites et des aménagements de racks vélo dans des locaux existants pour l'un des sites. Le marché porte sur la fourniture et l'installation des dispositifs de stationnements.
- Services vélos : **ateliers réparation, pompes**
 - Projet d'ateliers en partenariat avec Solicycle à Champigny-sur-Marne;
 - Projet d'implantation de bornes de réparation et de gonflage

2 LES ACTEURS DU PROJET

Valophis porte en interne l'élaboration et la mise en œuvre de son plan de mobilité depuis 2008.

Valophis a également porté les projets d'amélioration de la mobilité pour ses résidents et acquéreurs. Il bénéficie de subventions de la région Île-de-France dans le cadre de l'appel à projets « Vélo du quotidien » ainsi que d'un appui du Conseil Départemental du Val-de-Marne.

3 VIE ET SUITES DU PROJET

Les enquêtes menées régulièrement dans le cadre du plan de mobilité du groupe ont montré une évolution des pratiques de mobilité des collaborateurs de Valophis : augmentation des déplacements en transports collectifs et en vélo, gains de temps de déplacements, fort recours au télétravail.

Dans le cadre du plan de mobilité augmenté, deux ateliers réparation ont été réalisés en 2018 aux 4 Cités à Champigny.

Concernant le stationnement vélo, le projet en cours à Champigny concrétise un travail mené depuis plusieurs années avec l'ensemble des acteurs concernés.

4 CONTACT

Jean-Phillipe Boachon, directeur de projets développement durable et innovation

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à nous contacter à pduif@iledefrance-mobilites.fr